



Synthèse des travaux de groupe

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

2019 - 2020

Réalisé à l'occasion du Forum Urbain Mondial d'Abu Dhabi de février 2020 sur « Villes d'opportunités : relier culture et innovation » et du Sommet Afrique - France de juin 2020 sur la ville durable.

EDITORIAL

La montée en puissance des enjeux de santé urbaine dans le monde

A lors que plus de la moitié de la population mondiale habite dans les villes et que ce phénomène va s'amplifier (55% de la population mondiale est urbaine en 2017, contre 68% en 2050 selon la Banque Mondiale), la santé se place au cœur des problématiques urbaines du XXI^e siècle, avec deux grands défis sociétaux : les évolutions démographiques et le vieillissement de la population d'une part ; l'adaptation aux changements climatiques de l'autre.

Un tour d'horizon rapide des événements récents dans le monde (pollutions mortifères, augmentation des maladies chroniques, épidémies liées à l'invasion de certaines espèces...) révèle l'immense défi que doivent affronter les territoires urbains pour continuer à être habitables et sains pour leur population. Ces événements illustrent à la fois la vulnérabilité et la complexité des systèmes urbains, qui se traduisent par de multiples dépendances dans l'accès à des ressources de qualité (eau, air, alimentation, énergie) ou avec le creusement des inégalités sociales et territoriales, notamment avec le processus de métropolisation.

Le Nouvel agenda urbain adopté à Quito

en 2016 réaffirme les enjeux de santé publique (ODD 3) mais va au-delà, en les introduisant dans les politiques de ville durable (ODD 11) et dans celles sur les aménagements et les infrastructures (ODD 8 et 9). Ces différents objectifs se croisent autour des conditions de vie (l'habitat) et de santé urbaine (individuelle et collective) et ouvrent la possibilité d'une reformulation du concept de développement durable : un processus conduisant à une meilleure qualité de vie et au bien-être pour tous.

Les effets du changement climatique sur la santé et sur la qualité de l'environnement urbain sont aujourd'hui bien documentés, et font notamment l'objet d'un chapitre dans un rapport récent du GIEC. L'Organisation mondiale pour la santé (OMS) a par ailleurs répertorié les déterminants sociaux et urbains de la santé montrant les impacts des politiques publiques sur le bien-être des populations, y compris à l'échelle locale, illustrant ainsi la nécessité de dépasser les politiques sectorielles (santé et urbanisme notamment) pour bâtir des politiques transversales où la santé urbaine et le bien-être en ville sont replacés au centre de l'action publique.



Conditions de production d'un urbanisme favorable à la santé

Pour faire face aux transitions environnementales et sociales, c'est un changement profond qu'il s'agit de mettre en œuvre, un changement qui se traduira notamment dans nos manières de rendre compte, de communiquer, d'orienter, de soutenir le bien-être dans la ville, de gérer les risques et de protéger les usagers. Pour cela, il est nécessaire de :

- Bien formuler les enjeux sociétaux liés à la santé dans les villes ainsi que leur contribution à un développement durable et à la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) et plus largement des organisations ;
- Comprendre à la fois les liens existants entre santé et développement urbain qui partagent des dynamiques communes, et les nouvelles collaborations qu'il faudrait mettre en place pour que la santé devienne un levier majeur pour la transition vers une société plus durable ;
- Lancer des réflexions et actions sur les évolutions des enjeux, de l'action

publique locale et des projets dans le champ de l'urbanisme et de la santé, au regard des mutations sociétales.

Enfin, la transition numérique constitue un levier puissant pour transformer les vulnérabilités en opportunités d'innovation. Avec ses effets positifs ou contestés, l'innovation technologique mais également sociale, le numérique joue un rôle d'accélérateur à plusieurs niveaux dans les milieux de la santé :

- sur les innovations et avancées scientifiques dans le domaine de la médecine et de la santé, dans les chaînes de soins, mais aussi dans la prévention par l'étude des comportements ;
- sur la modification des rapports entre soignant et soigné avec notamment le développement des objets connectés, de la télémédecine ou en réseau, les transformations des lieux de soins ;
- sur la demande de participation grandissante des habitants à cette prévention, à l'amélioration environnementale en lien avec leur santé et notamment sur les questions d'alimentation, à la dé-



finition étendue de la santé au bien-être, à la participation de la construction de leur cadre de vie.

Action transversale, culture commune et innovation sont des leviers pour améliorer le bien-être et les capacités des populations à prendre en charge leur santé.

L'ensemble de ces évolutions démontre que les leviers d'action sur la santé et le bien-être dépendent de politiques plus larges que celles de la santé stricto sensu, et ont des ramifications culturelles, sociales, économiques pour lesquelles la dimension urbaine – c'est à dire celle des villes comme territoires d'opportunités - joue un rôle d'intégrateur et de régulateur.

Explorer des solutions opérationnelles

Vouloir une société en bonne santé nécessite d'agir conjointement dans de multiples domaines, qu'il s'agisse des transports, de l'habitat ou de la cohésion sociale, et de construire des réponses avec les acteurs et les habitants du territoire. Devant ces enjeux multiples, les pouvoirs locaux doivent s'organiser avec :

- la mise en place de politiques structurelles de long terme (les infrastructures, les équipements, la programmation des fonctions urbaines...) dans un contexte où les capacités d'investissement sont contraintes ;

- des actions de court terme pour donner de la visibilité aux actions de long terme, amorcer de nouvelles logiques de gouvernance et de modèles économiques, et entraîner aussi les changements de comportement des usagers ;
- une meilleure prise en compte de la santé urbaine en intervenant plus particulièrement à la fois sur le décloisonnement des pratiques entre acteurs de la santé et de l'urbanisme, et sur la co-construction de solutions sur-mesure avec les acteurs locaux.

C'est l'ambition du Partenariat français pour la ville et les territoires de proposer une grille de lecture des transformations et des transitions en cours et de proposer des pistes de solutions qui peuvent être mises en débat et servir de références pour d'autres pays qui se trouvent confrontés à des changements semblables.

Il est important de reconnaître la spécificité des enjeux de santé en Afrique. Face à la croissance annoncée des besoins de santé et à une insuffisance structurelle de l'offre de soins dans les villes et territoires africains, les collectivités, les acteurs économiques, les bailleurs internationaux ont, à leurs échelles respectives, une responsabilité dans la conception et la gestion de l'urbain comme ressource de santé des habitants.

Co- Pilotes



Avec la contribution de

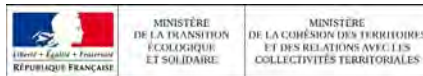




TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 DÉFINITION ET APPROCHE DU SUJET	8
PARTIE 2 RECOMMANDATIONS ET EXEMPLES	
Recommandation 1 Promouvoir une approche globale de la santé	10
Recommandation 2 Intégrer la problématique santé dans les politiques publiques et la planification du territoire	12
Recommandation 3 Améliorer profondément le système d'offre et d'accès aux soins	14
Recommandation 4 Faire de la prévention et de l'éducation des clés pour la santé	16
CONCLUSION	19







PARTIE 1

DÉFINITION ET APPROCHE

DU SUJET

Les défis liés à la santé sont complexes dans la mesure où les enjeux abordés sont transversaux et concernent de nombreuses autres problématiques liées à l'environnement (climat, pollutions, accès à l'eau, alimentation) ou au cadre de vie (politiques de santé et offre de soins, habitat).

Cette thématique doit être appréhendée selon son acception large : de l'accès aux soins, au bien-être des populations au sein d'un territoire. Le droit de chacun de pouvoir vivre dans un environnement sain et d'avoir accès à une offre de soins adaptée est un enjeu clef de réduction des inégalités sociales et territoriales. Pour cela, la garantie d'un accès équitable pour tous aux services de santé et aux services de base, et l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie des populations apparaissent comme des priorités. Or agir pour la santé des populations ne peut se faire qu'avec le soutien des autorités locales. Cela suppose la mise en place d'une gouvernance adaptée,

convaincue d'une approche globale de la santé, permettant ainsi d'assurer un accès adéquat aux services publics et aux infrastructures de santé.

L'aménagement du territoire est un champ multidimensionnel dont les choix peuvent influencer de façon positive ou négative la santé et la qualité de vie des populations selon des mécanismes plus ou moins complexes. La santé est composée à 80% d'éléments qui ne relèvent pas du système de soins à proprement parler. Prévoir l'organisation du territoire et son aménagement en intégrant des dispositions visant à améliorer la qualité de vie des citoyens sont des éléments déterminants.

Par conséquent, il est nécessaire d'encourager les élus et responsables locaux à intégrer les problématiques de santé dans leurs politiques de développement en s'appuyant sur des documents de planification qui font le lien entre planification du système de soins et géographie du développement sur le territoire. De plus, la politique





de santé ne peut réussir sans qu'une place majeure ne soit faite à l'inclusion, en particulier des populations les plus fragiles et à la construction de lien social.

Face à ces défis, des solutions émergent. Le déploiement du numérique comme outil d'accès aux soins et de réduction des inégalités sur le territoire, ou encore le développement de la e-santé, induisent une approche neuve de la santé sur les territoires et facilitent

l'accessibilité aux soins pour tous et l'amélioration du cadre de vie des populations.

Enfin, d'un point de vue de la gouvernance, les pouvoirs publics sont invités à mettre l'accent sur la prévention et l'éducation à la santé auprès des populations, afin d'anticiper, de se préparer et de contrer au mieux tout risque de crises sanitaires, climatiques ou encore alimentaires.





PARTIE 2

RECOMMANDATIONS ET EXEMPLES

Recommandation 1

Promouvoir une approche globale de la santé.

Mettre en œuvre un diagnostic territorial

Inciter la mise en œuvre d'un diagnostic territorial d'un projet de santé, un outil essentiel dans la planification permettant de :

- de mieux identifier l'offre de soins sur un territoire ;
- de mieux cerner les conditions d'accès aux soins sur un territoire ;
- d'identifier les problématiques sanitaires et notamment les populations les plus vulnérables.



OUTIL

La mise en place d'une contractualisation

En France, la mise en œuvre du projet régional de santé (PRS) peut faire l'objet de contrats locaux de santé (CLS) conclus par l'Agence régionale de santé (ARS), avec les villes et leurs groupements pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Le contrat est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations. Il s'agit de :

- Faciliter les parcours de soins et de santé, avec des actions de prévention de la santé, une organisation de la chaîne de soins et un accompagnement médico-social
- Prendre en compte les autres facteurs qui ont une incidence sur la santé et la vie des populations comme le logement, l'alimentation, l'environnement, l'éducation ou le travail.

www.ars.sante.fr





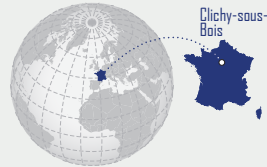
PROJET

Le Contrat local de santé de Clichy-sous-Bois

Suite à l'identification de plusieurs cas de tuberculose, une stratégie de dépistage a été mise en oeuvre dans le cadre du Contrat local de santé (CLS).

Les actions de prévention ont été renforcées par un dépistage plus actif incitant les habitants à se faire dépister.

(Clichy-sous-Bois - FRANCE)



www.professionbanlieue.org

Une gouvernance adaptée pour une crise anticipée

L'anticipation est un élément déterminant dans la gestion des crises sanitaires. Pour cela, il s'agit de mettre en place un système de gouvernance adapté face aux crises (épidémies, climatiques, alimentaires) comprenant une autorité régulatrice avec le rôle de comité de pilotage multi-partenarial, incluant les acteurs locaux.

Mobiliser tous les acteurs de la santé

Mobiliser l'ensemble des acteurs de la santé, aussi bien les acteurs publics que privés, essentiels dans le système puisqu'ils sont également producteurs d'équipements et de recherche sur la santé.

Le rôle des États et des entreprises pharmaceutiques pour assurer la sécurité du médicament

Les États ont un rôle central dans le contrôle de sécurité des médicaments. En France, une Agence nationale remplit ce rôle et délivre une autorisation de mise sur le marché dans un dispositif régulé.

Mais tous les pays ne disposent pas de tels outils et les marchés parallèles ou par internet entraînent la distribution de médicaments dangereux.

Plus de 70% des médicaments distribués et consommés en Afrique sont des contrefaçons.

Les grands groupes pharmaceutiques (dont Sanofi) s'organisent pour réduire la complexité des approvisionnements avec une meilleure traçabilité de la chaîne du médicament.

La création d'une coalition des industriels de l'agro-alimentaire pour protéger leurs chaînes d'approvisionnement, leurs portefeuilles de produits mais aussi la biodiversité, est l'illustration du besoin de rassembler les acteurs privés autour d'objectifs d'intérêt général, bons à la fois pour la santé et le climat.





Recommandation 2

Intégrer la problématique santé dans les politiques publiques et la planification du territoire.

Agir sur l'aménagement du territoire pour agir sur la santé

Afin d'agir pour la santé des populations, intégrer les problématiques de santé dans les documents de planification, en y associant les questions de nature en ville (trames verte et bleue, biodiversité, îlots de chaleur urbains, paysage), et en adoptant une planification et un design des espaces publics adaptés. Intégrer dans les documents d'urbanisme un diagnostic environnemental comprenant un volet santé.



OUTIL

La santé, un engagement de la démarche EcoQuartiers

La démarche EcoQuartier propose la création d'une communauté d'échange autour de l'objectif de création ou de régénération de quartiers durables. Sans imposer de modèles, elle propose un référentiel intégré, un vademecum de 20 engagements (articulés avec les ODD) et une grille de questionnements à aborder avant de se lancer dans un projet d'aménagement durable. Les questions

de prévention et d'anticipation à travers l'aménagement durable sont primordiales pour « assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé » (engagement 8 du Référentiel EQ). En 2019, on compte 570 EcoQuartiers en France, dont 232 avait dépassé le stade de projet, 40% en milieu rural et 60% en renouvellement de la ville existante.

www.cohesion-territoires.gouv.fr

Intégrer la santé dans le projet urbain

Intégrer les enjeux de santé dans les opérations d'aménagement en insistant sur sa prise en compte par l'ensemble des acteurs tant publics que privés. Mettre en place un accompagnement pour faciliter l'appropriation des enjeux de santé par les autorités locales et les acteurs de l'aménagement.





PROJET

Faire le lien entre santé et aménagement

Dans la continuité des travaux menés sur la thématique Urbanisme Favorable à la Santé, L'École des hautes études de santé publique (EHESP) pilote depuis juillet 2017 le projet national ISadOrA (Intégration de la santé dans les opérations d'aménagement), en collaboration avec l'agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba) et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau), et financé par les Ministères de la santé et de l'aménagement et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Avec un groupe de travail national interdisciplinaire, l'objectif est de produire un guide à destination des professionnels de

l'aménagement pour leur donner des clefs opérationnelles pour placer les enjeux de santé au cœur des projets d'aménagement et d'urbanisme.

Les livrables finaux identifient un ensemble de bonnes pratiques pour minimiser l'exposition des populations aux facteurs de risques et maximiser leur exposition aux facteurs de protection à l'échelle de l'opération d'aménagement. Conformément à une des orientations prises par l'EHESP, un des axes prioritaires du projet ISadOrA est de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

www.ehesp.fr

Financement

Lier les financements des programmes de construction et de rénovation à des objectifs de santé publique.

Gouvernance

Favoriser le dialogue entre les acteurs du territoire et les élus, en particulier à l'échelle locale, autour des enjeux de santé.

Prioriser les actions d'aménagement en fonction des besoins et de l'urgence de la situation locale.

Politiques publiques et planification

Prendre des mesures adaptées au contexte local pour l'habitat, en particulier lorsqu'il s'agit d'habitat informel, souvent le plus touché par les pollutions et risques. Proposer un aménagement approprié et favoriser l'auto-construction accompagnée par des architectes et des professionnels afin de prendre en compte les enjeux de santé (choix des matériaux, assainissement, ventilation).

Prioriser les actions d'aménagement en fonction des besoins et de l'urgence de la situation locale.





Recommandation 3

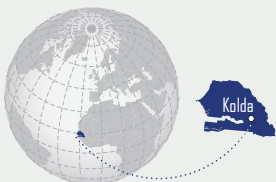
Améliorer profondément le système d'offre et d'accès aux soins.

S'appuyer sur le numérique

Favoriser une accessibilité universelle aux soins en s'appuyant sur la e-santé. Faire de la médecine ambulatoire et de la télémédecine, des outils d'accès aux soins de première nécessité (politique de soins primaires).

PROJET

Des dispositifs numériques au service de la santé



Le programme Cellal e Kisal porté par l'ONG AMREF, vise à réduire la morbidité et la mortalité infantiles, néonatales et maternelles. Grâce à un dispositif intégré utilisant les technologies de l'information et de la communication, il permet de renforcer l'accès à une offre de services de santé de qualité, s'articulant autour de technologies interconnectées (Région de Kolda - SÉNÉGAL)

www.amref.fr



Porté par le GRET, en association avec Djantoli, le projet combine technologies mobiles, micro-assurance santé et suivi préventif pour combattre la mortalité des jeunes. De nouveaux outils sont mis en place, comme le carnet de santé électronique et un système d'assurance permettant de faciliter l'accès aux soins. (Province de Gourma - BURKINA FASO)

www.gret.org





Un meilleur accès aux soins

Proposer une offre de proximité de soins, d'informations et de prévention, notamment à destination des territoires les plus déshérités.
Mieux articuler la chaîne des soins primaires, secondaires et tertiaires, et améliorer la qualité du service proposé.

Articuler la chaîne des soins primaires, secondaires, tertiaires

Un soin primaire est un soin à faible contenu technologique sans hébergement du patient donné par un généraliste ou une équipe médicale qualifiée.

Un soin secondaire implique une spécialité dans une structure adaptée.

Un soin tertiaire est un soin très spécialisé. Une réflexion territoriale de soin a vocation à

organiser les articulations entre ces différents niveaux de soins en favorisant l'information, le dialogue et les processus entre les acteurs. Ce sont souvent les niveaux d'information, de disponibilité et de qualification des soins primaires qui poussent les patients à se diriger directement vers l'hôpital.

Réseaux de coopération

Améliorer la distribution de médicaments, pouvant donner lieu à des dispositifs innovants de coopération internationale.

Financement

Mettre en place un système de financement adapté aux ressources des habitants et aux structures de soins pour favoriser leur autonomie financière et accroître l'accessibilité aux soins pour tous.



PROJET

Financement et amélioration de la santé

Ce projet financé par l'AFD constitue un soutien à l'amélioration de la santé dans les régions nord du Mali par une mise à niveau des centres de santé, et un accompagnement de l'évolution du système de financement des soins pour favoriser un fonctionnement autonome des centres et une meilleure prise en charge des populations.

Au travers de ces actions, l'objectif est de

réduire la mortalité maternelle et infantile, tout en renforçant la fonctionnalité des structures de santé. (Régions nord - MALI)



www.afd.fr



Recommandation 4

Faire de la prévention et de l'éducation des clés pour la santé.

Formation et mise en capacité des acteurs

Former les acteurs de la santé à tous les domaines pour prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé et du cadre de vie en croisant les enjeux dans les cycles de formation.

Mettre en place des programmes de prévention et d'éducation auprès des populations concernant des sujets de santé prioritaires (assainissement et eau potable, salubrité, maladies sexuellement transmissibles, protection et contraception).



PROJET

Etre acteur de sa santé

Les activités du service de la Protection maternelle et infantile (PMI) en Seine-Saint-Denis touchent chaque année environ un habitant sur cinq, soit environ 300 000 personnes, dont près de 200 000 enfants de 0 à 6 ans. Les 114 centres de PMI et de planification familiale fonctionnent sur le principe de la gratuité et dans le respect de l'anonymat, au service de tous et plus particulièrement des femmes enceintes, des enfants de moins de 6 ans et de leurs familles, des couples et des jeunes.

Des consultations prénatales ou des visites à domicile sont réalisées par des médecins ou sages-femmes. Les équipes de PMI accompagnent les futurs parents durant la maternité. Les parents bénéficient de consultations de suivi de la santé de leurs enfants de moins de 6 ans. Ce suivi permet de s'assurer du bon développement de l'enfant, de dépister d'éventuels handicaps et

de mettre à jour les vaccinations. Des bilans de santé sont aussi réalisés dans les écoles. Toutes les questions touchant à la contraception, la sexualité, les infections sexuellement transmissibles, l'interruption volontaire de grossesse ou encore les relations dans le couple et la famille peuvent être abordées. Les professionnels de PMI interviennent également dans les collèges et lycées du département auprès des adolescents. (Seine-Saint-Denis - FRANCE)



www.seinesaintdenis.fr





Inclusion et lien social

Encourager la pratique d'activités physiques, génératrices de lien social, comme outil de prévention des problèmes de santé, notamment liés à l'environnement urbain (qualité de l'air, mobilité physique, nutrition), par la programmation d'équipements et d'aménagements de proximité.



PROJET

Parcours sportif dans l'espace public

Une pratique sportive régulière, adaptée, axée sur l'amélioration de la qualité de la vie, s'inscrit naturellement dans une stratégie de développement durable. Elle favorise la cohésion sociale, l'intégration et le respect mutuel du vivant, et contribue à mieux connaître et protéger les ressources : celles de la nature et celles du capital santé de chacun.

L'espace public des villes est désormais de plus en plus partagé et pratiqué par des pratiquants ne faisant pas partie de clubs/associations sportives et le sport amateur ne fait qu'augmenter. De la simple pratique délocalisée au détournement de mobilier urbain, les villes deviennent de véritables terrains de jeux. Démocratiser et rendre accessible la pratique sportive devient alors un enjeu majeur, offrant l'opportunité de le pratiquer de manière ludique et écologique.

L'agglomération d'Est Ensemble a décidé de mettre en œuvre un projet fondé sur un développement qui favorise la reconquête

du canal de l'Ourcq et la promotion d'un lieu de vie singulier et solidaire au bord de l'eau. Cette stratégie est notamment mise en œuvre à travers des aménagements d'espaces publics innovants, incluant des occupations éphémères pour gérer le temps du projet. Le projet ÉcoCité est adossé sur cinq opérations d'aménagement distinctes qui vont s'articuler autour de trois nouvelles centralités et incluant un parcours sportif tout le long des bords du canal de l'Ourcq.

(Agglomération Est Ensemble - FRANCE)



www.estensemble.fr





Sensibiliser la population

Mieux inclure la population dans les dispositifs d'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement, en particulier les populations les plus vulnérables, les plus touchées et dans les quartiers les plus défavorisés.

Les sensibiliser grâce à des outils de communication et de formation ; et par des améliorations rapides prenant la forme d'aménagements occasionnels à durée limitée.

PROJET

Projet d'amélioration de l'hygiène et de la santé publique

Afin d'améliorer l'hygiène et l'assainissement dans les quartiers défavorisés d'Antsirabe, Syctom a mis en place un schéma local des déchets organiques, et a installé une station de compostage, de traitement et de valorisation des déchets plastiques. Ces installations sont complétées par de la sensibilisation et de la communication, permettant d'ancrer de manière durable, l'amélioration des conditions

de santé des habitants.
(Antsirabe - MADAGASCAR)



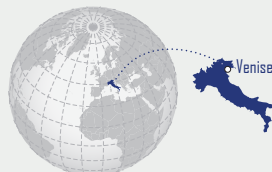
www.syctom-paris.fr

PROJET

Des passerelles amovibles pour circuler dans les rues inondées

La ville de Venise déploie des passerelles amovibles lors de la montée des eaux dans la lagune. Des quartiers de Manille, soumis aux mêmes aléas aquatiques pré-positionnent des cheminements piétonniers amovibles - en prenant la forme d'appuis maçonnés ou en bois de réemploi sur lesquels reposent des

planches solides en cas d'inondation.
(Venise - ITALIE)





CONCLUSION

Mots-clés



À retenir

Agir pour la santé, mais aussi le bien-être et la qualité de vie des populations suppose donc de :

1. Réduire les émissions et expositions aux polluants et nuisances, notamment en protégeant et valorisant les milieux et ressources naturelles.
2. Encourager des modes de vie favorables à la santé notamment l'activité physique et l'accès à une alimentation saine et durable.
3. Promouvoir la cohésion sociale et le bien-être des habitants, en offrant à chacun des possibilités de logement, de mobilités et d'activités récréatives notamment dans les espaces publics.
4. Faciliter l'accès à l'emploi, l'accès aux équipements et services dont le soin et les services socio-sanitaires.

5. Réduire les inégalités sociales et environnementales de santé, avec une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité.

6. Veiller à l'articulation des différentes politiques publiques (environnementales, espaces verts, déplacements, habitat, etc) au regard de leurs impacts sur la santé.

7. Mettre en place des stratégies favorisant l'intersectorialité et l'implication de l'ensemble des acteurs parties prenantes, y compris les citoyens.

8. Penser un projet adapté aux spécificités locales et adaptable aux évolutions sociétales et environnementales (ex : modes de vie, changement climatique, transition énergétique).

(EHESP-RBUS, 2019, Les 8 axes pour un UFS)





Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs présidé par Hubert Julien-Laferrrière, député de la deuxième circonscription du Rhône, soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Écologique et Solidaire, et de la Culture. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables.



Couverture : © Pixabay
ISBN : 979-10-90777-11-8
Réalisation :

